

Lettre d'information

Vendredi 17 octobre 2025



Virements bancaires : du nouveau le 9 octobre

La vérification du bénéficiaire à chaque virement SEPA, qu'il soit classique ou instantané, est généralisée depuis le 9 octobre 2025.

Lire l'article



Placements : les clés pour bien investir

Un Facebook Live a eu lieu jeudi 9 octobre pour vous faire découvrir toutes les clés pour faire fructifier votre argent et investir en toute sécurité.

Voir la vidéo



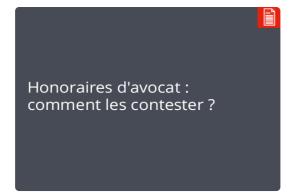
Les produits protéinés sont-ils un meilleur choix nutritionnel ?

Les mentions "hyperprotéiné" ou "sources de protéines" envahissent les rayons. Elles semblent saines et sportives... Mais attention, ce sont surtout des arguments marketing.



Si une livraison est en retard puis-je annuler ma commande ?

Acheter est simple, mais quand le colis tarde, les problèmes commencent. Quelles précautions prendre avant d'acheter ? Que faire si le délai n'est pas respecté ?



Honoraires d'avocat : comment les contester?

Ses honoraires vous semblent ne pas correspondre à la réalité ou paraissent disproportionnés par rapport aux diligences accomplies. Vous avez des recours.

Utiliser le modèle de lettre



Locataires, faites entendre votre voix en copropriété!

Locataires d'un immeuble en copropriété, pensez-vous que les décisions sur les travaux ou l'entretien ne vous concernent pas ? Pourtant, vous pouvez vous informer et même participer aux assemblées générales. Comment?

Voir la vidéo

<u>Fiches pratiques</u> | <u>Modèles de lettres</u> | <u>Simulateurs</u> | <u>Associations de consommateurs</u>

Institut National de la Consommation 76. avenue Pierre Brossolette 92240 MALAKOFF









Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation (mentions légales). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil. Se désinscrire

© 2025 - Institut National de la Consommation